



Epinay sur Orge, le 17 avril 2020

A l'attention des :

- Jeunes, résidents, travailleurs, opérateurs, bénéficiaires, stagiaires
- Familles, aidants familiaux
- Personnels de la Fondation Franco-Britannique de Sillery
- Partenaires

Note n°5 31^{eme} jour de confinement

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de sa dernière allocution, le Président de la République a annoncé la date du 11 mai 2020 pour une sortie progressive du confinement. Cette date est loin d'être une certitude, et ne concerne pas l'ensemble de la population. Elle apparaît comme un objectif, mais possède le mérite de donner un cap et d'espérer un possible retour à une vie plus normale.

La Fondation, durant les trois semaines à venir, va consacrer toute son énergie à anticiper, organiser, sécuriser cette nouvelle rentrée du 11 mai pour l'ensemble de ses établissements et services.

Nous sommes pleinement conscients des tâches qui nous attendent, notamment en termes de mise en place et d'explication des procédures de prévention liées au covid-19, de réorganisation des espaces et des lieux, de réassurance des familles et des usagers. Comme nous l'avons toujours fait depuis le début de la crise sanitaire nous vous y associerons et nous vous informerons des mesures prises.

Ces dernières semaines, nous vous avons fait parvenir un questionnaire de satisfaction concernant les modalités mises en place afin d'assurer une continuité de l'accompagnement durant la période de confinement (IME, SESSD, ESAT). De même, nous vous solliciterons à nouveau sur votre perception de ce retour, envisagé le 11 mai au sein des établissements et services qui vous accueillent ou qui accueillent vos enfants, et nous recueilleront votre avis.

Soyez assuré que chaque direction d'établissement et de service mettra tout en œuvre, avec l'appui de la Fondation, à la fois pour répondre à vos interrogations et également pour faire en sorte que ce retour et cette sortie de confinement, puissent s'effectuer pour chaque usager dans des conditions optimales de sécurité et de sérénité.



Sous le haut patronage de son Excellence l'Ambassadeur de Grande-Bretagne
Fondation reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des dons et des legs

Etablissements gérés

ESAT : Ateliers des Guyards (Athis-Mons), Ateliers du Moulin (Bondoufle)
et Ateliers de la Prairie (Villebon-sur-Yvette);
Centre de Réadaptation Professionnelle de Sillery;
Foyer d'hébergement « Les Roseaux »;
Institut Médico-Educatif SIFPRO de Sillery;
Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile de Sillery.

Château de Sillery
91360 Epinay-sur-Orge
tél. : 01 69 74 17 10
fax. 01 69 74 17 11

courriel : ffbs@ffbs-sillery.com
site : www.ffbs-sillery.com

Suite à une demande de l'ARS, chaque établissement doit proposer à la direction générale pour validation, son projet d'organisation de l'activité dans le cadre de ce déconfinement à partir du 11 mai. Ces plans, vous seront présentés lors du Conseil de la Vie Sociale de la Fondation (CVSF).



Notre société doit s'adapter à de nouvelles formes d'organisation, la vie après la crise ne sera pas la même que celle d'avant. Aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur cette expérience et sur les différents moments de vie traversés. Sans vouloir faire preuve d'un optimisme démesuré, étant donné l'incertitude liée à l'avenir, nous pouvons observer à travers les différentes initiatives mises en place que toute l'intelligence humaine qui se dégage de cette crise sanitaire est une image forte de notre démocratie et une véritable raison d'espérer et de croire en des lendemains meilleurs.

Afin de protéger les usagers et le personnel, la Fondation vient de commander 1 000 visières de protection.

Les Conseils de la Vie Sociale

Nous souhaitons, dans ces moments bouleversés, maintenir et préserver nos instances de participation et faciliter l'expression de chacun. Nous allons nous attacher dans les jours qui viennent à organiser un conseil de la vie sociale (CVS) au sein de chaque établissement de la Fondation. Différents moyens techniques seront proposés (conférence téléphonique, réunion Zoom, Skype) afin de ne pas rompre le confinement, de favoriser la communication et de permettre à chaque représentant de s'exprimer et de nous interroger sur le fonctionnement particulier de nos organisations durant cette période.

Dans un second temps, nous désirons organiser un Conseil de la Vie Social Fondation CVSF afin que Président de la FFBS et le Directeur Général, puisse répondre aux interrogations de l'ensemble des représentants familles et usagers, notamment en ce qui concerne la sortie progressive du confinement et l'organisation de « l'après 11 mai » au sein de la Fondation.

Le réseau des ESAT

La période de confinement va au moins se prolonger jusqu'au 11 mai 2020. Nous devons dès aujourd'hui, anticiper les demandes de tout ordre de la part de travailleurs démunis, désorientés, angoissés, nous réclamant leur aide et également la possibilité de revenir travailler le plus vite possible. Les équipes éducatives des ESAT continuent à maintenir et à préserver le lien avec les travailleurs handicapés et font preuve d'une mobilisation sans faille pour appeler régulièrement et s'inquiéter du bien-être de chacun.

Avec espoir et confiance, les professionnels anticipent le temps futur du déconfinement et préparent le retour des travailleurs dans des conditions d'accueil optimales. Les moments actuels peuvent être vécus comme particulièrement difficiles pour certains travailleurs, notamment ceux, pour lesquels la fonction socialisante de l'activité professionnelle est fondamentale. Nous voyons émerger des signes de tensions et de lassitude liés à la prolongation de la durée du confinement et à l'incertitude d'un retour rapide à la vie normale. Dans l'attente d'un retour au travail pour l'ensemble des travailleurs, nous réfléchissons aujourd'hui, à d'autres propositions.

La mission de nos ESAT a toujours consisté à sécuriser les travailleurs en situation de handicap au sein d'un environnement de travail protégé, tout en veillant au développement de leurs aptitudes et compétences professionnelles. Ce sont des acteurs économiques à part entière,

stoppés dans cette période d'arrêt dans leur désir et envie d'aller travailler, et de participer à l'effort solidaire de la Nation pour relancer l'activité et préparer le temps du déconfinement.

Chers travailleuses, chers travailleurs

Nous souhaitons améliorer notre suivi auprès de vous
Pouvez vous répondre au questionnaire ci-dessous ?

Voulez vous de nouvelles attestations ?

Si oui, pouvez vous nous donner votre adresse mail ou postale ?

Nous vous appelons pour prendre de vos nouvelles régulièrement. Cela vous convient-il ?

Si non, quelle serait votre demande ou votre souhait ?

La Fondation va fabriquer masques de protection en tissu (5000)

Afin de tenter de remédier en partie à cela, Nous démarrons, à compter du **lundi 20 avril 2020** deux lignes de production de masques en tissus au sein de deux de nos ESAT. L'objectif affiché est de réaliser dans un premier temps 5 000 masques. Ces masques seront en tissus et sont reconnus pour être une alternative acceptable en termes de prévention. Ils peuvent être utilisés par des personnes non contaminées et/ou asymptomatiques étant amenées à se déplacer durant le confinement, mais également dans la perspective du 11 Mai, et de la sortie progressive de celui-ci, 2 000 masques ont été apportés à des personnes volontaires pour les coudre soit un total de 7 000 pour les usagers, les stagiaires et le personnel.

Pour réaliser cette production conséquente nous avons commandé la matière première nécessaire auprès de notre partenaire : l'entreprise de confection de vêtements marins « Le Minor » basé à Guidel (Morbihan) et dont l'un de ses ateliers est implanté au sein de notre Entreprise Adaptée (EA) de Sillery-Quimper. Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement cette entreprise innovante et dynamique, représentée par ses dirigeants, Jérôme et Sylvain, pour le soutien et la collaboration qu'ils nous ont apportés dans la mise en œuvre de ce projet.

Nous souhaitons assimiler à celui-ci, et sur la base du volontariat, les travailleurs de nos ESAT ayant des compétences en couture et qui désireraient à leur domicile confectionner des masques en tissu.

L'intention défendue est d'inclure sur la base du volontariat les travailleurs de nos ESAT, de faciliter ainsi leur participation citoyenne en les associant à des initiatives de solidarité nationale. Le projet présenté priorise un principe solidaire d'utilité et de cohésion sociale et

offre la possibilité à certains travailleurs de mener à leur domicile une activité professionnelle choisie, sécurisée et préservant le confinement.

Après un premier sondage effectué, nous avons pu recenser une vingtaine de travailleurs intéressés par cette initiative.

Le CRP

Les expériences et les « morceaux de vie » que nous vous présentons ci-dessous illustrent, au cœur de cette période dramatique, le sens donné à un accompagnement de proximité, au quotidien.

« Accompagnement à distance : brèves de vie, moments d'échanges et de partages ! »

« Hier soir, quand j'appelais Mme X à 19h pour lui rappeler de prendre son traitement, elle était avec sa petite fille, en train de marcher dans un parc juste en face chez elle. Elle était très bien. Nous avons parlé un peu et je l'ai laissée. 10 minutes plus tard, elle me rappelle toute affolée en me disant " ça ne va pas, je ne sais pas ce que j'ai. Je vois trouble, j'ai peur de tomber, j'ai les jambes qui tremblent ". Je l'ai rassurée et je suis restée avec elle pendant 20 minutes jusqu'à ce qu'elle rentre chez elle. Je lui ai dit de s'hydrater et de prendre ses médicaments. Je l'ai rappelé à 20h45, elle allait mieux et partait se coucher... ».

« Je viens de rappeler Mme Y : elle n'a pas été au laboratoire. Elle a trop peur de sortir.... mais a appelé son médecin. Ouf..

Elle essaiera d'y retourner demain sinon elle ira mardi. Je la rappellerai pour prendre de ses nouvelles dès demain et même pendant le Week end... ».

« J'ai rappelé que le CRP était fermé. M. X m'a dit qu'il serait peut-être sortant de l'hôpital aujourd'hui. Je lui ai demandé de me passer une responsable ou bien l'assistante sociale pour en savoir davantage. J'ai parlé au cadre du service qui m'a demandé si je connaissais l'adresse du foyer dans lequel M. X réside, en dehors du CRP. Elle m'a également demandé s'il avait une AAH (Allocation Adulte Handicapé). Si tu peux la contacter à ce numéro.

Elle est là jusqu'à 17h.

Merci d'avance ! ».

« Bonsoir !

Suite à un échange avec notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF), M. X devrait rentrer demain dans la journée à l'hôtel partenaire du CRP. Il faudra s'assurer qu'il ait de quoi manger et les médicaments qui lui sont nécessaires.

J'ai laissé un message au psychiatre pour le tenir informé de cette situation. Des piluliers seront préparés par l'infirmière du foyer Les roseaux... ».

« Le médecin avec qui Mme Y avait rendez-vous est parait-il fermé jusqu'en mai. Problème pour le renouvellement d'ordonnance. Je vais lui demander de me donner le numéro de sa pharmacie et je demanderai à notre psychiatre de faire les ordonnances et de les envoyer directement à la pharmacie... ».

« Je viens d'avoir M.Z au téléphone, en effet il n'est pas bien du tout. Il dit "je craque", "j'en peux plus", "je suis trop stressé"...

Inquiet du mail envoyé par M. et je l'en remercie, je viens d'appeler M.Z.

Nous avons échangé un moment et effectivement, je pense que cela lui a fait du bien de discuter.

On a d'abord parlé de lui et de son contexte perso. Il est effectivement « saoulé » par le

confinement et ne sait plus comment occuper ses enfants. Il a quand même fait de l'humour en me disant que son appartement était rangé et propre comme jamais !

D'un point de vue pro, je lui ai rappelé un certain nombre de points.

A savoir qu'on était bien conscient des difficultés du travail à distance et qu'on savait que ça ne pouvait pas être du 100% en terme d'efficacité et de résultats.

Je lui ai donné quelques conseils sur l'attitude à avoir face à ses résultats en comparaison des corrigés qu'il reçoit. L'important étant de maintenir les acquis sachant que la distance complique l'accompagnement de proximité et les conseils en temps réel tels qu'il peut les avoir en salle de cours.

Aussi, je l'ai rassuré par rapport à la formation. En effet, la particularité de la formation métreur est de comporter une période de "spécialité" dont le contenu est hors référentiel de formation. Ces éléments ont eu l'air de le rassurer.

Bref, j'ai essayé de positiver le plus possible afin de le reconforter. Je lui ai indiqué que je le rappellerai... ».

« Je viens de parler à M. V. J'ai eu également sa femme. Elle m'a dit, "quand il travaille dans la chambre, je vais au salon. Et quand il est au salon, je vais dans la chambre !"

Elle a rajouté " je ne sais pas comment ça se terminera tant pour le virus que pour le reste !"

Lui ne disait trop rien. Simplement" Tout va bien !"

Je les rappellerai dans la semaine... ».

« M.Y n'est toujours pas sorti de chez lui car il a trop peur de sortir sans masque.

A-t-on encore des masques ? Si oui ! Est-ce que l'on pourrait aller lui en porter 4/5 ?

Il faut reconnaître qu'avec sa problématique de santé qui est quand même très sévère d'après les dires du médecin, il vaudrait mieux qu'il soit protégé pour sortir. Je ne sais même pas s'il arrive à sortir pour faire ses courses tant sa peur est grande.

Les masques et les gants ont été livrés !... ».

« J'ai parlé avec Mme T. hier soir à 19h, elle m'a appelée car elle était très angoissée et elle avait peur "que ça revienne !". Nous avons échangé un long moment, et je lui ai conseillé de prendre son traitement. Elle s'est apaisée au fur et à mesure de notre discussion. Je l'ai rappelée à 21h, et là elle était très paisible. J'étais rassuré.

Je la rappellerai en fin de matinée car avant c'est un peu tôt pour elle... ».

Le SESSD

Nous partageons avec vous quelques photos du « défi challenge photos »



La livraison des 13 tablettes pour des jeunes qui n'étaient pas équipés a pris un peu plus de temps que prévu initialement, mais elles ont désormais été remises aux jeunes dont l'accès à un poste informatique était complexe.

Les familles et les jeunes sont ravis de cette mise à disposition.

Dorénavant, le SESSD organise des temps collectifs mais virtuellement,

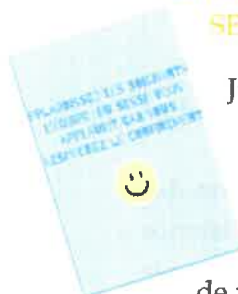
ce que les jeunes semblent apprécier, car ils étaient en demande de pouvoir échanger avec les autres jeunes du SESSD et pas seulement avec les professionnels.

C'est aussi l'occasion pour les familles de rencontrer d'autres jeunes, dont ils entendent parler.

Une maman a pu dire :



« C'est bien la vidéo car on voit le travail qui est fait avec mon fils et aussi ses copains du SESSD qu'ils rencontraient chaque semaine avant le virus ! »



Jusqu'à présent, les prises en charge à domicile se faisaient en fonction de l'évaluation des situations en lien avec la famille et nous répondions à des demandes ponctuelles (mise à disposition de cours, rencontre en bas du domicile, besoin d'attestation de dérogation...). Compte tenu du prolongement du confinement, nous avons proposé un questionnaire à chaque famille pour recenser leurs besoins en termes de modalités de prise en charge. Nous leur proposons à compter du 20 avril, si elles le souhaitent, que l'on puisse accueillir les jeunes dans le parc du château afin de travailler, de parler, de faire des activités etc. La priorité de ces rencontres sera avant tout de pouvoir s'assurer de l'acquisition des mesures barrières de chaque jeune, mais aussi d'accorder du répit aux aidants qui le souhaitent. Concernant cette proposition de prise en charge extérieure au domicile nous avons déjà obtenu des retours. Nous aurons donc trois types de modalités en fonction des choix des familles : domicile, extérieur (parc de la Fondation) ou confinement au moins jusqu'au 11 mai et donc maintien des prises en charge uniquement par les outils numériques pour ce dernier cas. L'équipe des professionnels adaptera ses prises en charges en fonction des modalités choisies par la famille. Dans tous les cas, les modalités par voie numérique seront maintenues (Zoom, Skype).

Concernant les prises en charge via les outils numériques, une maman responsable famille au CVS dit :

« On a l'impression que vous êtes toujours disponibles, si on en a besoin. Je constate que les jeunes sont aussi meilleurs que nous pour l'utilisation des tablettes. Cela permet de voir que mon fils peut être très concentré quand il travaille avec un professionnel. Le travail à distance est un bel outil car mon fils a son emploi du temps de prises en charge et je sais que, lorsqu'il travaille avec le SESSD, mon mari et moi sommes tranquilles ! »



Un jeune concernant les prises en charge via le numérique répond :

« Je fais bien le travail demandé grâce à la tablette du SESSD et je suis le seul à la maison à faire du télétravail ! »

Ce dont nous sommes certains, au niveau du SESSD, c'est que nous bénéficions chaque semaine de dotation de masques via l'ARS, ce qui nous permet d'équiper les jeunes et les professionnels lors des prises en charge, ainsi que du gel hydro alcoolique. Cela a permis aux professionnels d'intervenir au domicile de certaines familles.

85% des jeunes du SESSD sont scolarisés, le service travaille en coopération avec les établissements scolaires : collèges, lycées et Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA). Nous sommes donc dans l'attente du retour des vacances des établissements scolaires afin de connaître les mesures prises par chacun d'entre eux pour proposer et coordonner au mieux la continuité du projet de chaque jeune.

L'IME

Un questionnaire a été envoyé aux familles concernant leur perception de l'accompagnement à distance mis en place depuis le 18 mars et leur avis concernant la suite à donner. Nous avons

reçu les réponses suivantes :

- 23 familles souhaitent que leur enfant participe à une prise en charge dans le parc du château à raison d'une demi-journée par semaine. Les appels téléphoniques continueront en parallèle ;
- 40 familles souhaitent continuer l'accompagnement uniquement à distance par les appels téléphoniques ;
- 2 familles demandent que nous puissions nous déplacer à leur domicile : situation conflictuelle, adolescents qui refusent de sortir de leur chambre ;
- 7 familles restent encore à joindre ;

Il ressort des différentes réponses que les familles et les jeunes sont très angoissés par l'extérieur et que la reprise est source de crainte.

Foyer des Roseaux

Le confinement perdure et l'ensemble des résidents n'est pour l'instant pas touché par le virus.

L'équipe se mobilise, les activités et initiatives se multiplient au quotidien, pour accompagner au mieux les résidents et combattre une forme de lassitude qui commence à s'installer. Les propos recueillis concernant l'éventualité d'un déconfinement au 11 mai font ressortir des avis divergents et empreints d'ambivalence. Ils expriment, à la fois une envie que cette période prenne fin pour pouvoir sortir et aller travailler, mais également un souhait implicite de pouvoir continuer à rester chez soi et profiter encore de ce temps « suspendu ».



Les trois semaines qui viennent seront mises à profit pour travailler et organiser le déconfinement et pour préparer le retour des résidents qui avaient souhaité retourner dans leur famille vivre le temps du confinement.

Cela fait maintenant cinq semaines que le foyer et tous ses occupants sont confinés. Toutes les compétences sont mises en avant notamment celles de savoir coudre.

Avec l'aide d'Hélène et avec la nécessité de se protéger du virus l'idée est venue de fabriquer des masques de protection simple. Différents modèles sont utilisés avec de la récupération de tissus (et même des élastiques).

Le confinement développe l'entraide, l'originalité, la convivialité et le plaisir de mieux se connaître.



L'Entreprise Adaptée (EA)

Nous souhaitons remercier chaleureusement un de nos partenaires historique : l'entreprise **Britt** qui nous a gracieusement offert des sprays de gel hydro alcoolique. Ils seront distribués à l'ensemble des établissements et services de la Fondation.



Mouvements de solidarité

A son humble niveau, la Fondation a souhaité s'inscrire dans les différents élans de solidarité qui se développent vis à vis du personnel soignant. Nous voulons par la présente signifier tout notre soutien aux services d'aide à domicile qui font face au quotidien et porte assistance aux plus démunis, aux personnes vulnérables, souvent au péril de leur santé. Ils sont cruellement dépourvus d'équipements de base : masques, gants, tabliers.

La Fondation a voulu faire un geste et a distribué lundi 13 avril, un peu de ce matériel à l'association 3ASM (Association pour l'Aide, l'Assistance et le Secours Mutuel) :

- 100 masques (50 de la dotation de l'IME de Sillery, 50 de l'ESAT «Les Ateliers de la Prairie»),
- 3 boîtes de 100 gants jetables du stock de la Fondation,
- 50 tabliers de protection, une partie de cette dotation a été offerte par la directrice du Carrefour « point contact » à Épinay sur Orge.

Ce don sera réparti entre les 200 salariés de l'association 3ASM qui, comme beaucoup de Service d'Aide et d'Assistance à Domicile (SAAD) de ce Département, ont beaucoup souffert.

Il ne sert à rien de dire « nous avons fait de notre mieux ! ».

Il faut réussir à faire ce qui est nécessaire.

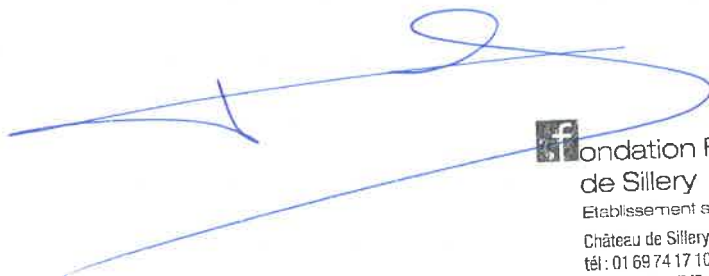
Sir Winston Churchill

En ces temps troublés et incertains, citer Sir Winston Churchill, c'est souligner les liens profonds qui nous unissent au Royaume Britannique. En avril 2004, Jacques Chirac commémorait le centenaire de l'entente cordiale entre nos deux Nations et rappelait à cet effet : « Quand le continent Européen s'effondrait sous les coups de la barbarie, c'est vers le Royaume Uni que s'est portée l'espérance des hommes épris de liberté ».

Cette union Franco-Britannique, dont nous avons fêté le centenaire en 2019, est inscrite dans nos statuts. Elle marque une amitié profonde, historique et symbolise des valeurs qui font aujourd'hui notre force et notre fierté : volonté, solidarité, abnégation et courage.

Bernard YASSEF
Directeur Général

Geoffrey CARDOZO
Président



Fondation Franco-Britannique
de Sillery

Etablissement siège

Château de Sillery - 91360 Epinay-sur-Orge

tél : 01 69 74 17 10 - fax : 01 69 74 17 11

courriel : ffbs@ffbs-sillery.com

site : www.ffbs-sillery.com

SIRET : 778 115 089 0055 - APE 8810 Z

1